

Le troisième centenaire de l'arrivée des Sulpiciens à Montréal 1657 - 1957

Olivier Maurault, p.s.s., P.A.

Volume 24, 1956–1957

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1007433ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1007433ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

0318-6148 (print)

1927-7075 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Maurault, O. (1956). Le troisième centenaire de l'arrivée des Sulpiciens à Montréal 1657 - 1957. *Rapport - Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 24, 55–63. <https://doi.org/10.7202/1007433ar>

Le troisième centenaire de l'arrivée des Sulpiciens à Montréal 1657 - 1957

En mars dernier, au Collège Canadien de Rome, Son Eminence le cardinal Léger, prêtre de Saint-Sulpice et archevêque de Montréal, présidait une fête, où se firent entendre le cardinal lui-même, l'ambassadeur du Canada à Rome, M. Pierre Dupuy. Son Eminence parla de la *Spiritualité de M. Olier*; l'ambassadeur fit un tableau de l'œuvre sulpicienne au Canada.

Ainsi commencèrent, au centre de la chrétienté, les fêtes des centennaires de Saint-Sulpice.

A Paris, un peu plus tard, trois jours de célébration marquèrent le troisième centenaire de la mort de M. Olier. Son Eminence le cardinal Feltin parla de *M. Olier, curé de Saint-Sulpice* dans l'église Saint-Sulpice; Son Excellence M^{re} Lallier, archevêque de Marseille, de *M. Olier et le Séminaire Saint-Sulpice*, au Séminaire d'Issy; Son Excellence M^{re} Chappoulie, évêque d'Angers, de *Un Maître Spirituel du XVII^e siècle : Monsieur Olier*, dans la cathédrale Notre-Dame de Paris.

A Montréal, le samedi 4 mai, à Notre-Dame, en présence de Son Eminence le cardinal Léger, et d'un aréopage d'archevêques, d'évêques et de supérieurs d'ordre, le R.P. Désiré Bouley, de l'Oratoire de France, exposait éloquemment l'œuvre de Saint-Sulpice au Canada, depuis trois siècles. Après la cérémonie religieuse, la Ville de Montréal, au cours d'un dîner à l'Île-Sainte-Hélène, rendait un bel hommage à la Compagnie de Saint-Sulpice. Tour à tour prirent la parole : le maire de Montréal, le représentant du premier ministre du Canada, le représentant du premier ministre du Québec. M. Pierre Girard, supérieur général de Saint-Sulpice, leur répondit et les remercia. A l'issue du dîner, un album commémoratif fut distribué aux convives.

Une réédition de *La Paroisse*, de M^{re} Olivier Maurault, a paru à la même occasion.

Les fêtes se continueront en fin d'année, d'abord au Grand Séminaire qui célébrera le centenaire de sa maison de la rue Sherbrooke, puis à Paris, par l'exécution de l'Oratorio du père Martin : *Le Voilier sous la Croix*, qui raconte l'épopée des origines de Montréal.

Il convenait que, au cours de ces assises de la Société canadienne d'Histoire de l'Eglise, on fit une part à l'histoire de la Compagnie de Saint-Sulpice au Canada.

* * *

Nos historiens, depuis un quart de siècle, ont clairement montré que si Montréal a pu être fondé *effectivement* et sur les lieux mêmes par Paul Chomedey de Maisonneuve, en 1642, c'est qu'il avait déjà été fondé à Paris, plusieurs années auparavant, par M. de la Dauversière et M. Olier. Ni l'un ni l'autre ne vint au pays, mais sans eux, sans leur initiative, leur activité, leur générosité, Montréal n'existerait pas.

Il est remarquable que M. Olier, avec M. de la Dauversière, organisa la Société des Messieurs et Dames de Notre-Dame de Montréal, avant même de jeter les bases de la Société de Prêtres, qui devait dans la suite s'appeler la Compagnie de Saint-Sulpice. Il pensa à l'une et à l'autre de ces fondations au cours des mêmes années, et l'on sait que ses premiers confrères de Saint-Sulpice s'intéressèrent vivement à l'œuvre de Ville-Marie. Non seulement M. Olier fut président de la Société des Messieurs et Dames de Montréal, il en fut l'âme, entraînant après lui le baron de Renty, l'abbé de Fancamp, deux des plus grands bienfaiteurs de Ville-Marie; il fit bâtir à Québec un hangar pour recevoir outils et provisions destinés à Montréal; il contribua à former la première recrue qui s'embarqua à l'été de 1641 avec Paul de Chomedey; il consacra la ville nouvelle, à Notre-Dame de Paris, le 2 février 1642; il désigna lui-même, sur son lit de mort, les quatre premiers Sulpiciens qui se rendirent au Canada en 1657.

Et c'est parce que Ville-Marie lui était très chère et que l'on savait quel soin il avait pris pour l'établir et la fortifier, que ses successeurs acceptèrent, en 1663, la donation de la Seigneurie de Montréal.

Ce mot donation prête à confusion : ce fut une donation à titre onéreux; les nouveaux seigneurs durent payer les dettes de leurs prédécesseurs. Et si Saint-Sulpice hésita sérieusement à accepter la succession, ce n'était pas seulement parce que, à cette époque, M^{re} de Laval supportait mal la présence des Sulpiciens au Canada, mais aussi parce que l'œuvre de Montréal était une entreprise de prince qui devait, en se développant, coûter de plus en plus cher et ne rien rapporter. M. de Bretonvilliers, le second supérieur de Saint-Sulpice, en sut quelque chose, qui dépensa pour Montréal 400,000 livres de son patrimoine, de même que MM. Gabriel de Queylus, Dollier de Casson et Vachon de Belmont qui y engloutirent des fortunes. On a calculé que, de la fondation au traité de Paris, le Canada avait coûté sept millions de livres à Saint-Sulpice.

Mais passons. Nous venons de nommer trois des cinq premiers supérieurs du Séminaire de Montréal.

L'histoire élémentaire n'a malheureusement retenu de M. de Queylus que sa querelle avec M^{re} de Laval; il fut cependant un des grands bienfaiteurs de Ville-Marie. Sans son influence et sans ses libéralités, la petite colonie aurait sans doute péri.

M. Gabriel Souart, qui le remplaça pendant son absence du Canada, est surtout connu comme premier curé de Notre-Dame et par le titre, auquel il tenait beaucoup, de « maître d'école ». En ce temps-là, les

Sulpiciens instruisaient les petits garçons, tandis que Marguerite Bourgeoys et ses compagnes se chargeaient des petites filles.

Après le départ définitif de M. de Queylus vinrent deux supérieurs éminents, à qui Montréal doit beaucoup. M. François Dollier de Casson, arrivé en 1666 et qui dirigea le Séminaire de 1671 à 1701, était, au physique, un géant. En France, il avait été militaire; au Canada, il commença par être aumônier de troupes au lac Champlain, puis missionnaire explorateur. Parti en 1669 avec M. de Gallinée, pour la baie Verte du lac Michigan, où les Indiens appelaient les « robes noires », il perdit en route ses bagages et dut rebrousser chemin, non pas cependant sans avoir parcouru les lacs Ontario, Erié, Huron, la baie Georgienne, le lac Nipissing et l'Outaouais : le voyage avait duré un an. Devenu supérieur, il traça et nomma les premières rues de Ville-Marie, construisit de 1672 à 1680 la première église Notre-Dame, érigea de 1680 à 1683 le second séminaire, à côté de l'église, commença le creusage du canal de Lachine, après 1690, et composa vers 1672, la première *Histoire du Mont-Réal*, œuvre précieuse et charmante, où se reflète admirablement la vie héroïque de ce temps.

En même temps que lui, travaillait à Ville-Marie un autre grand seigneur qui se nommait François Vachon de Belmont. Celui-ci avait été, en France, page de la reine; au Canada, il fut un missionnaire d'envergure. Dès son arrivée au pays, en 1680, on l'appliqua au ministère des Indiens : il s'y donna tout entier. On avait, au moins depuis 1676, isolé les Indiens de l'île au flanc de la montagne, afin de les soustraire aux dangers de la ville. M. de Belmont leur construisit de ses deniers une sorte de petite ville fortifiée. Un incendie la ravagea en 1694 : M. de Belmont la réédifia, cette fois en pierre, avec murs flanqués de quatre bastions, une maison centrale pour les missionnaires et une chapelle adossée aux murs du côté sud. Il embellit peu à peu cette demeure, décora la chapelle, planta des arbres et des vignes, fit jaillir un jet d'eau, creusa un lac... Et lui aussi trouva le loisir d'écrire une première *Histoire du Canada* et une *Histoire de l'Eau-de-vie au Canada*, fléau contre lequel il avait dû lutter.

Pendant ce temps, Montréal grandissait. Les seigneurs avaient multiplié les concessions de terrain, les Jésuites et les Récollets avaient ouvert leurs maisons en ville, les frères Charon avaient fondé leur hospice et leurs écoles, la chapelle de Bon-Secours était terminée de même que le couvent de la congrégation, rue Notre-Dame; l'Hôtel-Dieu, depuis 1659 entre les mains des Hospitalières de Saint-Joseph fondées par M. de la Dauversière, continuait de soigner les malades; une paix qui devait durer près de cinquante ans, avait été signée à Montréal même avec les Indiens, et une foire annuelle, à laquelle assistait le gouverneur général, attirait toutes les tribus.

Saint-Sulpice de son côté, nous l'avons vu, n'avait pas négligé le travail des missions. Dès 1668 un groupe de Sulpiciens s'était rendu dans la péninsule de Kenté, au lac Ontario, et y avait commencé une bourgade, dans l'espoir d'y réunir les Indiens convertis. Ils évangéli-

sèrent pendant dix ans, toute la côte du lac jusqu'à Hamilton, mais ne réussirent pas à rendre les Indiens sédentaires. Ils renoncèrent à l'entreprise et se dispersèrent ailleurs dans tout le pays, les uns aux îles de Dorval où ils organisèrent une sorte d'école d'arts et métiers, à l'île aux Tourtes, en face de Sainte-Anne-de-Bellevue, vers 1703, et en Acadie où ils furent curés, une première fois à la fin du XVII^e siècle, une seconde fois dans le deuxième quart du XVIII^e siècle, et jusqu'au Grand Dérangement. Deux des leurs furent faits prisonniers en 1755 et ramenés en France. Il ne reste, de tant de dévouement, qu'un souvenir. Je me trompe : il reste, encore vivante, la mission du lac des Deux-Montagnes, à Oka. Héritière de la mission du Fort de la Montagne à Montréal (1676-1700) et du Fort de Lorette au Sault-au-Récollet (1696-1719), elle s'établit au lac des Deux-Montagnes en 1719. Elle connut bien des vicissitudes, des périodes de grande prospérité, des périodes de persécution comme celle qui aboutit en 1877 à l'incendie de l'église. Mais elle s'est maintenue malgré tout, grâce au dévouement des Sulpiciens qui y ont travaillé, parmi lesquels il faut nommer MM. Gay, Guen, Magon de Terlaye, François Picquet « le patriarche des Sept-Nations », ainsi que l'appelait Montcalm. De nos jours le beau village d'Oka est mi-indien (Iroquois et Algonquins) et mi-canadien. Les Sulpiciens continuent de desservir les uns et les autres, dans leur belle église et leur grand presbytère de la Pointe.

* * *

M. Vachon de Belmont put connaître l'établissement d'Oka, car il ne s'éteignit qu'en 1732.

M. Normand de Faradon lui succéda à la supériorité. C'est à lui que nous devons — et bien entendu à Mme d'Youville — la fondation des Sœurs Grises. Sans son appui et ses encouragements, l'entreprise aurait échoué. Avec lui nous atteignons la guerre de Sept Ans. Il donna, au Séminaire de Montréal, l'hospitalité à M^{re} de Pontbriand, obligé de quitter Québec, et le précéda d'une année dans la mort. Il mourut en juin 1759 et eut pour successeur M. Etienne Montgolfier.

Lors de la cession du pays, le Supérieur du Séminaire de Montréal se trouvait dans une situation délicate et difficile. Londres ne souffrait pas que des sujets français continuent de vivre à Montréal et ne cachait pas son intention de confisquer des biens appartenant à des étrangers. M. Montgolfier prit le parti de se rendre en France et de discuter ces deux points avec le Séminaire de Paris. Il avait reçu en 1763 l'autorisation de vendre la seigneurie de Montréal. Lui qui était sur les lieux pouvait mesurer l'ampleur de la catastrophe qui menaçait ainsi l'œuvre de Montréal. D'autre part, le chapitre de Québec ayant exprimé le désir qu'il acceptât l'épiscopat, il voulait savoir en quoi consisterait désormais cette lourde charge, avant de décider quoi que ce fût et avant d'en parler à Rome. Il s'embarqua donc à l'automne de 1763. Protégé à Londres par l'ambassadeur de France, il apprit de Lord Halifax ce que la Cour d'Angleterre entendait par un épiscopat catholique au

Canada et quelles conditions on mettrait à la permanence du Séminaire de Montréal.

La question de l'épiscopat embarrassait beaucoup les ministres anglais. Un évêque catholique romain au Canada ne pourrait avoir un statut supérieur à celui de Londres ou de Dublin, c'est-à-dire celui d'une sorte de gérance ou de surintendance... « Le roi d'Angleterre... prétend ne pouvoir consentir qu'il y ait au Canada un évêque avec toutes les marques de sa dignité, mais il consentira qu'il y en ait un avec le titre de Supérieur de Séminaire qui n'aura d'autre extérieur que celui de Supérieur de Séminaire, qui sera sacré évêque, fera toutes les fonctions épiscopales et en exercera l'autorité dans le spirituel. Le projet est que les évêques avec quelques-uns des prêtres du Séminaire de Montréal composent un chapitre cathédral. Ils vivront en communauté avec les autres prêtres du dit Séminaire, n'auront rien qui les distingue en dehors, ni aucun revenu propre, mais seulement le droit d'être nourris et entretenus au dépens du Séminaire dont ils seront membres en même temps que chanoines, en un mot leur titre de chanoine ne servira proprement qu'à pourvoir aux besoins du diocèse *sede vacante* ¹. »

On sait que cet étrange projet n'eut pas de suite.

Quant au statut du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, il se résumait, dans l'esprit de M. Montgolfier, en deux points principaux : il faudrait que le Séminaire de Montréal devienne propriétaire de ses biens au Canada et que ses membres acceptent l'allégeance britannique.

Présent à Paris les 21, 28 et 31 janvier 1764, il exposera si nettement la situation au conseil du Séminaire de Paris que celui-ci, le 29 avril, cédera purement et simplement, devant notaire, sa seigneurie de Montréal au Séminaire de Montréal. Un second acte, tenu secret, fut passé, en vertu de quoi la propriété reviendrait au Séminaire de Paris si le Canada redevenait français. Muni de l'acte de cession, dûment enregistré à Londres, et ensuite à Québec, M. Montgolfier rentra à Montréal au mois d'août. Vingt-huit sur quarante confrères acceptèrent l'allégeance britannique et signèrent un traité d'association qui les rendait en bloc propriétaires des biens que leur avait cédé le Séminaire de Paris, le Supérieur agissant en leur nom dans toutes les négociations. Pour plus de sûreté, et sans doute aussi pour faciliter les transactions, certaines propriétés furent inscrites au nom du Supérieur ou du curé.

M. Montgolfier resta Supérieur de la communauté, car le général Murray, qui le jugeait déjà trop influent, s'était opposé à son élection au siège de Québec. Plus tard on le préconisera de nouveau pour le même siège, mais il refusera.

La question du recrutement se posa bientôt d'une manière aiguë. La mort creusait des vides dans les rangs. En 1794, lorsque arriva la

¹ *Cahier des Rapports de l'Assemblée de la Compagnie de Saint-Sulpice. Délibérations du 21 janvier 1764.*

fameuse recrue des *Onze*, il n'y avait plus que neuf confrères sulpiciens au pays. Ces *Onze* étaient des Sulpiciens dispersés par la grande révolution, et que M. Gazaniol, domicilié à Brigg, en Suisse, avait convaincus d'aller renforcer la communauté de Montréal. (M. Gazaniol avait été chargé par M. Emery, le supérieur général resté à Paris malgré le péril, de maintenir la liaison avec les confrères réfugiés en Espagne, en Hollande, en Italie.) Le gouvernement anglais se prêta, semble-t-il, de bonne grâce à ce recrutement. Lui si pointilleux, au lendemain de la Révolution française, au point d'obliger à se rembarquer pour l'Europe deux Sulpiciens, MM. Ciquart et Cappel, déguisés en jardiniers, qui s'étaient présentés au Séminaire de Montréal, se montrait déjà plus accommodant, en 1793, et avait permis l'entrée au Canada de M. LeSaulnier, « un des émigrés... recommandé par Son Excellence Henry Dundas, ministre de Sa Majesté Britannique, et présenté au Supérieur du Séminaire de Montréal par Son Excellence Alured Clarke, lieutenant-gouverneur du Bas-Canada et alors commandant en chef de la dite province ».

L'Angleterre, très hospitalière aux émigrants français, nobles et ecclésiastiques, adoucissait peu à peu ses préventions anti-catholiques.

L'arrivée des *Onze*, parmi lesquels on distinguait deux hommes qui tiendront un grand rôle dans l'histoire de Saint-Sulpice au Canada, MM. Roux et Thavenet, causa, paraît-il, une certaine émotion au sein de la communauté décimée. Celle-ci aurait espéré mettre un jour ou l'autre la main sur les propriétés, pour les distribuer à des œuvres dont elle était chargée et qui en avaient grand besoin. Elle était sans doute encouragée par l'opinion publique et par le reste du clergé. Le renfort français remit tout en question et retarda un recrutement canadien qui s'imposait.

C'est du moins ce que laissa entendre, beaucoup plus tard, un de ces onze émigrés, M. Thavenet, esprit subtil et soupçonneux et assez caustique. « Le Séminaire, dit-il, nous fit un très bon accueil, mais nous nous aperçûmes ensuite que l'accueil n'avait pas été sincère. » Et ailleurs : « Nous passâmes une année entière avec des gens qui ne voulaient pas de nous. » C'est peut-être parce que l'on avait appris que les nouveaux arrivés avaient été présentés par le ministre Dundas au gouverneur Dorchester « comme directeurs du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris allant dans le Séminaire de Montréal y exercer leur ministère pour qu'ils y soient en *qualité de chefs* et qu'ils y jouissent de tous *leurs droits et titres* ».

Que devenaient alors le droit d'aînesse des anciens et l'indépendance dont on jouissait depuis trente-neuf ans ?

D'autres convoitises, plus dangereuses celles-ci, venaient du gouvernement. On sait que les Jésuites et les Récollets avaient été dépouillés par lui. Certains bureaucrates et certains protestants ne demandaient pas mieux que d'appliquer le même traitement aux Sulpiciens. Mais M. Roux, élu supérieur en 1798, après avoir été procureur, se dressa devant eux. Docteur en droit civil aussi bien qu'en droit canonique, il

défendit la cause sulpicienne à coup de mémoires et de consultations juridiques. (Il mit d'ailleurs la même énergie à défendre la situation du Séminaire de Montréal quand un évêque auxiliaire de Québec vint habiter la ville. Nous y reviendrons.)

Quand il mourut en 1831, M. Quiblier lui succéda. Gentilhomme aimable, bien en cour, qui se dévoua pour les Patriotes en 1837 et 1838, apôtre des Irlandais pour qui il construisit l'église Saint-Patrice, il finit par obtenir du gouvernement, en 1841, un bill, sanctionné par Lord Sydenham, qui reconnaissait officiellement le Séminaire de Montréal comme légitime propriétaire de ses seigneuries.

Pendant que durait cette lutte juridique, d'autres difficultés s'étaient élevées, dont le Séminaire ne sortit pas indemne et qui occasionnèrent un long malaise dans la ville.

Ne parlons pas du projet avorté d'une université catholique à Montréal et que le gouvernement de Londres rejeta vers 1790. Mais il faut dire un mot de la création du siège épiscopal de Montréal. Québec avait déjà été une fois démembré, quand on sentit le besoin de donner un évêque à la Rivière-Rouge et au district de Montréal. Pour Montréal le choix tomba sur M. Jean-Jacques Lartigue, ancien avocat, ancien aumônier des troupes en 1812 et qui était entré à Saint-Sulpice dans l'espoir d'y trouver la paix... Envoyé à Londres en 1818, afin d'y surveiller les intérêts du Séminaire, il y apprit qu'on le préconisait pour le siège de Montréal. Pour obéir aux désirs de l'évêque de Québec, aussi bien qu'à ses supérieurs de Paris et de Montréal, il accepta. Malheureusement on ne fit de lui qu'un évêque auxiliaire de Québec pour le district de Montréal : situation fausse qui le mettait, aussi bien que le Séminaire, dans une impasse. Pressé par l'évêque de Québec de s'établir à Montréal même, il comprit bientôt, M. Roux, le canoniste se chargeant de l'éclairer, qu'il ne pourrait pas demeurer au Séminaire. Il s'établit donc rue Saint-Denis et y commença l'érection de sa cathédrale. Celle-ci n'était pas inaugurée que les marguilliers de Notre-Dame jetaient les fondements de la *Paroisse*. Et pour compliquer encore la situation, se posait la question des registres de l'état civil et des privilèges de l'église Notre-Dame, reconnus par plusieurs documents du régime français et du régime anglais et même par les décrets des évêques de Québec. S'ensuivit une longue contestation entre M^{re} Bourget et le Séminaire, devant la cour de Rome et les tribunaux civils du Canada. Faut-il s'en scandaliser ? M^{re} Bourget voulait faire régler par l'autorité suprême une situation de plus en plus intenable, pour lui et pour Saint-Sulpice, à mesure que grandissait la ville. Il ne le cachait pas au Séminaire; il engageait même celui-ci à envoyer un délégué à Rome quand lui-même s'y rendait. Au surplus, il maintenait le Supérieur dans la charge de grand vicaire et avait recours à lui dans maintes occasions. Finalement la paroisse Notre-Dame fut démembrée, les églises succursales, bâties par le Séminaire, devinrent paroisses régulières et furent cédées, corps et biens, à l'évêque, et tout rentra dans l'ordre. Le conflit avait duré jusqu'en 1872.

Ces difficultés n'empêchèrent pas Saint-Sulpice d'accomplir ses devoirs de seigneur, de missionnaire, de pasteur et d'éducateur. Peu d'années après la cession il fonde, en 1767, le Collège de Montréal à la Longue-Pointe; il le transportera à Montréal même en 1773, au château Vaudreuil, puis à la rue Saint-Paul en 1806, et de là à la rue Sherbrooke en 1859 et 1870. En 1799, il avait inauguré une sorte de bibliothèque publique au Séminaire, initiative qui deviendra, en 1844, l'Œuvre des Bons Livres, logée d'abord derrière l'église, rue Saint-Sulpice, puis au cabinet de lecture paroissial, rue Notre-Dame, en 1859, et finalement dans la belle bibliothèque Saint-Sulpice, en 1915. Le Séminaire fera venir de France les Frères des Ecoles Chrétiennes en 1837 et leur confiera ses écoles de garçons. Inutile de dire qu'il aida de toute manière les écoles de filles, celles de la Congrégation Notre-Dame en particulier, et qu'il fit partie de la commission des écoles catholiques dès son origine, en 1845. Il avait songé à créer une université en 1790, avons-nous dit; il y songeait encore en 1838 (M. le Supérieur Quiblier en écrit au secrétaire d'Etat); il acceptera de participer au conseil de l'Université Laval, quand on imposera cette succursale de Québec à M^{re} Bourget, et de constituer le Grand Séminaire en faculté de Théologie; il donnera un terrain pour l'Université rue Saint-Denis, en 1893, et une forte somme d'argent pour aider à la construction; il souscrira princièremment à la première campagne nationale en faveur de l'Université de Montréal et s'empressera de mettre nombre de confrères sulpiciens au service de l'enseignement supérieur. Dès que le statut légal du Séminaire fut reconnu par l'Etat, M^{re} Bourget pria Saint-Sulpice de se charger de l'enseignement de la Théologie aux futurs prêtres. Le Séminaire accepta en 1840; l'institution d'abord hospitalisée par le Collège, rue Saint-Paul, occupa le vaste bâtiment construit pour elle rue Sherbrooke, en 1857 — elle célèbre son centenaire cette année. Elle a formé cent trois évêques et des milliers de prêtres pour toute l'Amérique. D'elle ont émané l'Institut Pie-XI, école d'Action Catholique, et l'Institut de Recherches religieuses de l'Université. Permettez-moi de signaler ici les cours d'histoire, de lettres et de sciences professés au cabinet de lecture dans les années 1860-1870, et les cours de littérature française de l'Université Laval, entre 1893 et 1919, et dont Saint-Sulpice payait les professeurs venus de France : n'était-ce pas là l'ébauche de facultés maintenant florissantes ? A la même époque, précisément en 1888, le Séminaire de Montréal inaugurait à Rome son Collège Canadien, dont il serait superflu de faire l'éloge.

Quand, en 1911, M^{re} Bruchési et M. le Supérieur Lecoq voulurent faire l'expérience d'un petit séminaire strict, Saint-Sulpice fonda *l'Ecole Apostolique Saint-Jean-l'Evangéliste*; quand les quartiers du nord-est de la ville réclamèrent un collège classique, Saint-Sulpice, sur l'invitation de M^{re} Gauthier, ouvrit *l'Externat André-Grasset*; et quand les quartiers du sud-ouest manifestèrent le même désir, Saint-Sulpice fonda *l'Externat Jean-Jacques-Olier*.

En même temps, le Séminaire se tournait vers les missions lointaines. Au Japon, il prenait la charge du Grand Séminaire de Fukuoka,

en 1933; en Colombie espagnole, celle du Grand Séminaire de Manizales, en 1950; au Manitoba, celle du Grand Séminaire de Saint-Boniface, en 1954. Les manes de M. Tronson et de M. Emery doivent en tressaillir de joie.

* * *

Mais lorsque les Sulpiciens arrivèrent au Canada, en 1657, il ne pouvait être question pour eux d'ouvrir des séminaires. Venus comme missionnaires dans une ville fondée par M. Olier, ils se préoccupèrent d'abord d'évangélisation et de ministère paroissial. Bientôt seigneurs de l'île de Montréal, ils durent fonder des paroisses sur le pourtour et dans tout le district. Avant 1800, ils étaient curés, non seulement à Montréal, mais à la Longue-Pointe, à la Pointe-aux-Trembles, à la Rivière-des-Prairies, au Sault-au-Récollet, à Sainte-Geneviève, à Sainte-Anne-de-Bellevue, à Lachine, à Saint-Laurent; ajoutons que Laprairie, Longueuil, Boucherville, Verchères, Repentigny, L'Assomption, La Valtrie, Saint-Sulpice, Saint-Benoît, avaient aussi connu des curés sulpiciens.

Vint un temps, avons-nous dit, où la paroisse Notre-Dame avait tellement grandi qu'il fallut songer à construire, dans les quartiers éloignés, des chapelles ou églises succursales desservies par les Messieurs du Séminaire. Ainsi prirent naissance, en 1814, Notre-Dame-des-Neiges; en 1817, la desserte des Irlandais, à Notre-Dame-de-Bon-Secours, transportée d'abord à la chapelle des Récollets vers 1830 et finalement à Saint-Patrice, bâtie en 1844, grâce à la générosité du Séminaire; puis Notre-Dame-de-Toutes-Grâces, en 1830; Sainte-Anne, en 1854; Saint-Vincent-de-Paul, en 1858; Saint-Jacques, cédé à Saint-Sulpice par M^{re} Bourget, reconstruit en 1859, après deux incendies; en 1861, Saint-Joseph; enfin Sainte-Brigide en 1867. Toutes ces églises, sauf Saint-Jacques, sont passées depuis longtemps entre les mains des prêtres séculiers ou des religieux.

Le Séminaire n'a conservé que la paroisse Notre-Dame et la paroisse Saint-Jacques, avec les deux chapelles de Bon-Secours et de Lourdes, en ville, et à la campagne, l'église de l'Annonciation d'Oka, où il continue, dans la mesure du possible, l'œuvre missionnaire, inaugurée à la Montagne de Montréal, en 1676.

* * *

Ne fallait-il pas rappeler tous ces faits à l'occasion du troisième centenaire de l'arrivée des Sulpiciens au Canada? Non pas par un vain désir de gloriole, mais comme une sorte d'examen de conscience et de bilan capable d'encourager et d'éclairer la « Petite Compagnie » fondée par M. Olier, dans sa marche vers l'avenir.

Olivier MAURULT, p.s.s., P.A.